



VERBALISATION PAR UN SEUL MOTARD

Par **Visiteur**, le **23/10/2014 à 10:13**

Bonjour, ce matin je me suis fait rattraper par un motard de la police qui m'a fait la morale sur ma façon de rouler... Effectivement, moi même motard, je roulais nettement au dessus de la limitation de vitesse... Ok avec ça ! Il m'a juste fait ralentir afin que je puisse écouter son sermon, puis il est reparti ! Y-a t'il une possibilité qu'il me fasse le coup du PV à la volée ? CAD qu'il ait relevé mon immat et qu'il remplisse son PV plus loin ? Il existe une rumeur disant que pour verbaliser ils doivent être 2 !? Vrai ou faux ? De toute façon au pire ce sera conduite dangereuse pour vitesse excessive et non excès de vitesse ? Le compteur de sa moto n'étant pas homologué pour contrôle...? J'ai bon ?
Merci pour vos lumières.

Par **janus2fr**, le **23/10/2014 à 14:08**

[citation] Il existe une rumeur disant que pour verbaliser ils doivent être 2 !? Vrai ou faux ?
[/citation]
Bonjour,
Comme vous le dites vous-même, ce n'est qu'une rumeur, perso j'appelle même cela une légende urbaine...

Par **Visiteur**, le **23/10/2014 à 14:56**

Merci Janus; c'est ce qu'il me semblait ! et pour le reste ? PV à la volée ?

Par **razor2**, le **23/10/2014 à 15:45**

Bonjour,
PV toujours possible mais peu probable...